## Ligne directrice sur la gestion du risque de modèle

(Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, art. 463) (Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1) (Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2) (Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de *Ligne directrice sur la gestion du risque de modèle* (la « Ligne directrice »). Cette Ligne directrice est applicable aux assureurs autorisés, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie autorisées et aux institutions de dépôts autorisées.

Le projet de Ligne directrice vise à encadrer toutes les étapes du cycle de vie d'un modèle, c'est-à-dire de sa conception jusqu'à sa mise hors service. Il inclut également des attentes liées au cadre de gestion du risque de modélisation. Puisque plusieurs autres lignes directrices de l'Autorité expriment des attentes liées à la gestion du risque de modèle, l'Autorité procédera, par étape, à une actualisation de celles-ci postérieurement à la prise d'effet de cette Ligne directrice.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **14 février 2025**. Il est à noter que les commentaires seront rendus publics à défaut d'avis contraire de l'Autorité à cet effet.

Le projet de la Ligne directrice est publié ci-après et il est également accessible sur le site Web de l'Autorité sous la rubrique « <u>Consultations publiques</u> » aux sections « Assurances et planifications financière » et « Institutions de dépôts ».

## Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur: (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

## Pour toutes questions sur le projet :

Gabriel Lévesque-Lessard
Analyste en normalisation des institutions financières
Direction de l'encadrement prudentiel et des simulations
Autorité des marchés financiers
Téléphone: 418 525-0337, poste 4698
Numéro sans frais: 1 877 525-0337
gabriel.levesque-lessard@lautorite.gc.ca

Le 19 décembre 2024